

SOG : UN RATTRAPAGE DISCUTABLE !

Par une note en date du 12 septembre, l'Administration annonce la mise en place d'une épreuve de rattrapage dans le cadre des tests « sous-officiers de garde » pour 4 agents ayant été engagés en opération extérieure suite au cyclone Irma.

Pour l'UNSA-SDIS 95, cette session de rattrapage est pour le moins discutable. En effet, si l'absence de ces candidats est effectivement liée à un engagement opérationnel, celui-ci s'est clairement fait sur la base du volontariat et en connaissance de cause concernant les dates de retour.

L'UNSA-SDIS 95 regrette qu'une telle décision ait été prise, suite à l'intervention d'autres organisations syndicales, sans une concertation plus large.

Avec responsabilité, certains agents ont, pour assurer leur participation à ces tests, refusé de partir en détachement malgré le caractère exceptionnel de ce type de départ. D'autres ont déplacé leurs congés avec des frais d'annulation parfois conséquents. Le moins que l'on puisse dire est que leur sens des responsabilités n'a pas été récompensé.

Le report de l'épreuve sur une date ultérieure unique, proposé par d'autres organisations syndicales, nous apparaît comme la pire des solutions. En effet, certains des 161 agents qui se sont montrés responsables et qui ont pris toutes dispositions pour être bien présents à la date prévue initialement pourraient ne pas être disponibles sur la date reportée !

Pour l'UNSA-SDIS 95 le maintien d'une épreuve unique, à la date initialement prévue était la solution à privilégier.

Le « choix médian » fait par l'Administration a de quoi laisser une certaine amertume aux 161 candidats qui ont pris leurs dispositions et qui, de surcroît, vont découvrir l'épreuve, contrairement aux quatre suivants...

UNE RÉORGANISATION QUI INQUIÈTE

La réorganisation annoncée par l'Administration inquiète. Les Personnels Administratifs et Techniques (PATS) ainsi que les sapeurs-pompiers qui travaillent dans les services, sont exposés à des changements tant géographiques que fonctionnels.

L'UNSA-SDIS 95 a renouvelé sa demande à l'Administration de mettre en place une véritable procédure de mobilité permettant aux agents de se positionner sur de nouveaux postes et/ou de nouvelles missions avec un accompagnement.

Si elle est inéluctable, la réorganisation du service ne doit pas se faire au détriment des agents, ni de leur vie personnelle, notamment en allongeant les temps de trajets ou en diminuant leur pouvoir d'achat. L'UNSA-SDIS 95 sera très vigilante sur ces points, notamment dans le cadre de la mise en place du Régime Indemnitaires tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) pour les PATS. Enfin nous restons très dubitatifs quant au choix d'Argenteuil comme siège d'une future plateforme logistique : commune excentrée du département, distance avec certaines structures, difficultés de circulation, changement de destination de locaux plutôt inadaptés.

EJG 2018 - MISSION IMPOSSIBLE ?

Les mails de recherche de personnels se multiplient et les EJG sont de plus en plus difficiles à respecter dans les centres. La liste d'aptitude s'éteignant le 15 janvier 2018, l'UNSA-SDIS 95 a relancé l'Administration qui nous confirme vouloir procéder à des recrutements de caporaux (« SPP concours ») avant fin 2017.

La situation est d'ores et déjà critique dans certaines structures. Il est urgent d'apporter des solutions.

